



Consumer and  
Corporate Affairs Canada

Consommation  
et Corporations Canada

Legal Metrology

Métrieologie légale

APPROVAL No. - N° D'APPROBATION

S.WA-T309

JUN - 8 1984

**NOTICE OF TEMPORARY APPROVAL**

**AVIS D'APPROBATION TEMPORAIRE**

Company: Wellfab Industries Canada Ltd.  
12900 boul. Métropolitain est.,  
MONTREAL, Quebec  
H1A 4A7

Société: Wellfab Industries Canada Ltd.  
12900 boul. Métropolitain est.  
MONTREAL, Quebec  
H1A 4A7

Manufacturer: Wellfab Industries  
Canada Ltd.

Fabricant: Wellfab Industries  
Canada Ltd.

Type of Device: Fully electronic portable  
Hopper Scale that when interfaced to an  
approved and compatible digital weight  
indicator becomes a weighing system.

Appareil: Trémie de pesage mobile,  
entièrement électronique, qui une fois  
reliés à un indicateur pondéral,  
numérique, approuvé et compatible, forme  
un ensemble de pesage.

Model Number: SEB-75

N° de modèle: SEB-75

Capacity: 150,000 lb x 20 lb or 6800 kg  
x 10 kg.

Capacité: 150,000 lb x 20 lb ou 6800 kg  
x 10 lb.

Load Cells: Toledo model 934 Cap Check  
or equivalent, 50,000 lb. capacity.

Cellules de pesage: Cap Check, modèle  
934, de Toledo, ou l'équivalent, ayant  
une capacité de 50 000 lb.

Accessories: Compatible accessories that  
meet the requirements and perform in  
accordance with the Weights and Measures  
Act, Regulations and Specifications may  
be used.

Accessoires: Peuvent être utilisés les  
accessoires compatibles qui satisfont  
aux exigences de la Loi, du Règlement et  
des prescriptions ministérielles  
régissant les poids et mesures.

Description: This is a fully electronic  
portable hopper scale designed for use  
with a portable asphalt plant. The scale  
is built on a low bed truck trailer, it  
consists of a hopper mounted on a frame  
that can be collapsed for transport.  
When in operation a conveyor belt  
elevates product to the hopper.

Description: Il s'agit d'une trémie de  
pesage, mobile et entièrement électro-  
nique, conçue pour être utilisée avec de  
l'équipement mobile pour la fabrication  
du bitume. L'appareil de pesage,  
construit à même une remorque de camion  
à plate-forme basse, consiste en une  
trémie fixée à un bâti qui peut être  
rabattu aux fins de transport. Lorsque  
l'ensemble est actionné, le produit est  
amené jusqu'à la trémie au moyen d'une  
courroie transporteuse.

.../2

- 2 -

Description: Continued

To deliver material, a truck will drive under the hopper. The operator will press the tare button on the front of the indicator to set it at zero. He will then open the hopper to draw the desired weight. The indicator will update on the negative side to show the material being removed from the hopper. When the desired weight is reached, he will close the gate and print a ticket showing the weight of the material delivered.

NOTE: The digital indicator will be set at zero with the hopper empty. It will always show the gross weight of the product in the hopper. A printer connected to the indicator will be permanently programmed to print only when the indicator is reading negative or below zero weight.

The digital indicator for use on this system must be programmed to allow for only the following controls:

- a) a "C" clear key;
- b) a "TR" Tare key;
- c) an "lb/kg" key;
- d) "PRINT" key;
- e) "ZERO" key;

Any controls other than the above must be inoperative.

Description: suite

La livraison du produit se fait comme suit: un camion est amené sous la trémie, l'opérateur appuie ensuite sur le bouton de tare situé à l'avant de l'indicateur pour le régler à zéro, puis ouvre la vanne de la trémie afin de permettre l'écoulement de la quantité de produit désirée; l'indicateur affiche alors une valeur négative croissante qui correspond à la quantité de produit qui s'écoule de la trémie; une fois que la quantité de produit désirée est livrée, l'opérateur commande la fermeture de la vanne et l'impression d'un ticket portant le poids du produit livré.

REMARQUE: L'indicateur numérique affiche zéro lorsque la trémie est vide. Il affiche toujours le poids brut du produit contenu dans la trémie. Une imprimante, reliée à l'indicateur, sera programmée en usine pour fonctionner uniquement lorsque le poids affiché est négatif.

L'indicateur numérique utilisé avec cet ensemble doit être programmé pour n'accepter que les commandes provenant des touches suivantes:

- a) une touche d'effacement "C"
- b) une touche de tare "TR"
- c) une touche "lb/kg "
- d) une touche d'impression "PRINT"
- e) une touche de remise à zéro "ZERO".

Toutes les autres touches doivent être inopérantes.

Conditions of Approval:

(1) This approval covers 10 devices only. Each device sold, leased or otherwise disposed of, must be reported to the Head, Mass Laboratory, Legal Metrology Branch in Ottawa, by the manufacturer or distributor.

(2) No device shall be sold, leased or otherwise disposed of, for use in trade, without written disclosure to the purchaser, prior to the sale, that the device has received only temporary approval.

(3) This approval to expire two year from date of issue.

(4) On expiry of this approval only models listed or described having the same nominal capacities and the same nominal physical dimensions and construction as an installation that has been inspected and verified by Weights and Measures, will be considered for full formal approval. After the date of expiry of this Temporary Approval if a model that has not been approved is to be installed, a new application must be submitted, with installation drawings, in order that the Temporary Approval may be reactivated and an inspection arranged.

Reference No.: G6922-W349

Conditions d'approbation:

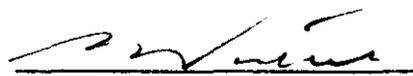
(1) Le présent avis ne vise que 10 appareils. Chaque appareil vendu, loué ou aliéné de toute autre façon doit être signalé au Chef du Laboratoire des masses, Direction de la Métrologie légale, Ottawa, par le fabricant.

(2) Aucun appareil ne doit être vendu, loué ou aliéné de toute autre façon à des fins commerciales sans que l'acheteur n'ait d'abord été avisé par écrit que l'appareil n'a reçu qu'une approbation provisoire.

(3) Le présent avis expire deux ans après sa date d'émission.

(4) Dès expiration du présent avis, seuls les modèles dont les capacités et dimensions nominales ainsi que la construction sont identiques à celles d'une installation déjà inspectée et vérifiée par la Division des poids et mesures seront considérés pour approbation officielle entière. Après la date d'expiration de l'approbation provisoire pour qu'un modèle non approuvé soit installé, une nouvelle demande devra être présentée avec les plans de l'installation afin que l'approbation provisoire puisse être de nouveau en vigueur et qu'une date d'inspection puisse être fixée.

N° de référence: G6922-W349



W.R. Virtue

Chief  
Legal Metrology Laboratories

Chief  
Laboratoires de la Métrologie légale

JUN  
JUN - 8 1984